

NIGER :

*Edition
Spéciale*

INTERVIEW EXCLUSIVE DU MINISTRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Pages 20-22



PRIX : 500 FCFA

LA BATAILLE
POUR
L'INSUFFISANCE
ALIMENTAIRE

Un objectif
Hautement
Prioritaire

- ⊙ AGRICULTURE
- ⊙ ELEVAGE
- ⊙ ENVIRONNEMENT

CINQ QUESTIONS A M. BRIGI RAFINI

Question : Monsieur le ministre, «La bataille pour l'autosuffisance alimentaire» au Niger, se fait sur plusieurs fronts qui ne sont généralement pas très bien perçus par le «non averti». Alors, quels sont les différents théâtres de ce combat... Y-a-t-il une adéquation entre les moyens (budget ressources humaines, logistiques) dont vous disposez et cet objectif ?

Réponse : La bataille pour l'autosuffisance alimentaire est un combat qui se déroule sur plusieurs fronts. J'en distin-



guerais au moins trois qui se situent à l'amont, au sein et à l'aval du processus de production. Il s'agit de tous les efforts déployés par l'Etat pour libération de notre économie rurale des facteurs naturels. A ce sujet, je me permettrais d'insister d'abord sur le phénomène de la sécheresse : le Niger, pays sahélien, connaît l'alternance des années normales (années de vaches grasses) avec les années de sécheresse (années de vaches maigres) et il va sans dire que la libération de notre agriculture des facteurs climatiques passe nécessairement par la maîtrise des eaux de surface et du sous-sol. La politique de développement de l'irrigation avec l'option de réaliser au moins 1.000 ha d'aménagements hydro-agricoles par an depuis le début de notre précédent plan quinquennal procède de cette volonté.

Il y a ensuite l'érosion : qu'elle soit éolienne ou hydrique, l'érosion est une conséquence de notre environnement sahélien aride. Le régime de nos vents et de nos pluies caractérisés par leur violence particulière se traduit par des conséquences désastreuses sur le support même de notre production, c'est-à-

dire le sol. C'est pourquoi nos efforts en la matière ont porté sur la préservation et la restauration du patrimoine foncier par des actions de CES/DRS (Conservation des Eaux du Sol - Défense et Restauration du Sol) combinant à la fois une protection mécanique par les minibarrages, les banquettes et une protection biologique à travers la réalisation de plantations. Le tout s'effectue bien entendu avec une large participation populaire à travers les institutions de la Société de Développement.

Il y a enfin les parasites naturels des cultures qui constituent le troisième aspect des contraintes que j'aimerais évoquer avec vous en tant que problème préalable à résoudre pour encourager la production. Si hier c'était les gerboises, aujourd'hui ce sont plutôt les acridiens qui font l'objet de notre préoccupation. Notre situation géographique fait que ce fléau constitue une menace permanente avec laquelle nous devons compter : je m'en veux pour preuve l'exemple de l'année dernière au cours de laquelle plus de 900.000 ha ont été traités.

Le deuxième front de bataille comme je le disais tantôt, se trouve au sein du processus de production : il s'agit de toutes les mesures d'intensification de la production végétale, en particulier la vulgarisation de technologies adaptées en direction du monde rural, à travers : la recherche agronomique qui s'est efforcée depuis la création de l'INRAN en 1975 de mettre à la disposition du monde rural des variétés de céréales et de niébé adaptées à nos différentes zones agro-climatiques. Dans le même temps, cet institut a mis à la disposition des vulgarisateurs certaines technologies appropriées dans le domaine de la lutte phytosanitaire, l'utilisation optimale des réserves hydrique et minérale du sol et leur restauration ;

— l'encadrement du monde rural par les agents de base formés par l'IPDR de Kollo ;

— la formation de l'auto-encadrement paysan ;

— l'approvisionnement du monde rural en facteurs de production, semences, engrais, matériel agricole.

Ce sont là quatre aspects qui ont constitué et constituent encore les axes prioritaires d'intervention de nos insti-

tuts et projets de développement.

A l'aval du processus de production qui est le dernier front, l'Etat encourage des productions par le biais des organismes de commercialisation des denrées agricoles (OPVN, SONARA, etc...) qui interviennent de concert avec les Unions des Coopératives à tous les niveaux.

L'Etat encourage également une meilleure distribution de cette production grâce à notre politique de création des banques céréalières et de magasins d'entreposage construits à l'attention des coopératives en milieu rural.

Il y a d'autre part le développement depuis 1984 des cultures de contre-saison et de toutes les interventions en matière de formation des producteurs à la conservation et à la transformation artisanale des denrées agricoles.

Quant au deuxième aspect de votre question, c'est-à-dire l'adéquation entre les moyens et l'objectif visé, permettez-moi de vous rappeler tout d'abord que les moyens de l'Etat sont très limités face à l'ampleur de nos besoins.

Mais grâce aux efforts déployés dans le cadre de notre coopération bilatérale et multilatérale, beaucoup de grands projets ont vu le jour : ainsi, avons-nous multiplié par cinq nos superficies irriguées durant ces quinze dernières années ; de même plus de 15.000 ha ont pu être aménagés en CES/DRS sans compter l'importante contribution populaire en matière de reboisement et de lutte contre les ennemis des cultures.

La seule difficulté, si je puis dire, est la conséquence quelque peu négative de notre politique de libéralisation des circuits commerciaux sur notre réseau coopératif encore fragile. Mais l'Etat est en train d'étudier les modalités de création de conditions économiques favorables permettant l'épanouissement de cette entité qui constitue, comme vous le savez, un des maillons de la Société de Développement.

S'il nous fallait tracer une courbe évolutive du Niger vers cet objectif, à quel niveau de l'échelle se situerait le pays... Quels sont les défis majeurs, (en termes de priorités) à relever afin d'accélérer le processus ?

Il s'agit là d'une question bien difficile, car le milieu sahélien étant un milieu instable, rien n'est définitivement gagné ! A titre d'exemple, une année comme 1988 vous montre que le Niger est capable de dégager un excédent vivrier après avoir couvert tous ses besoins alimentaires. En d'autres termes, nous pensons que si les conditions climatiques arrivaient à se stabiliser, notre dispositif de production est à même de nous mettre à l'abri des besoins.

Mais voilà, tout le problème réside dans les années que j'ai appelées «de vaches maigres». La pertinence de notre dispositif doit donc être jugée par rapport à ces années. Aussi, considérons-nous que les défis majeurs à relever sont bien ceux liés à notre climat et à nos contraintes naturelles : l'amélioration des conditions écologiques de la production tant à l'échelon individuel que collectif constitue bien la priorité absolue. C'est dire que nous devons continuer à rechercher la réalisation de nos projets dans ce domaine tant à l'échelle des micro-réalisations (développement des sites de contre-saison) qu'à celle des grands projets d'irrigation c'est-à-dire le barrage de Kandadji, en passant bien entendu par nos programmes d'aménagement des cours d'eau et de lutte contre l'érosion et la désertification.

D'une manière ou d'une autre, le peuple nigérien a toujours manifesté son intérêt pour les cultures irriguées. Le séminaire de Konni lui, a eu le mérite de définir une politique générale de ces cultures irriguées : Pouvez-vous rappeler les grands axes de ce que sera cette politique et leurs fondements... Puis nous dire la place qu'occuperont désormais ces cultures sur l'arène du combat pour l'autosuffisance alimentaire ?

Pays sahélien, continental et enclavé, le Niger s'étend sur une superficie de 1.267.000 km² et la zone cultivable est comprise entre les isohyètes 400 mm et 900 mm, soit environ 12 % de la superficie totale du pays. Les précipitations sont insuffisantes et capricieuses ; ce qui rend très difficiles et aléatoires les prévisions des productions d'une année à l'autre. Le problème de sécurité alimentaire est donc une donnée permanente

dans cette région du sahel. C'est d'ailleurs pourquoi dès les années 1970, l'Etat nigérien, a fait de l'irrigation un axe privilégié de notre agriculture. Le développement de l'irrigation repose sur les potentialités hydrauliques et foncières. Actuellement, compte tenu de notre niveau de maîtrise dans la connaissance des eaux et des sols, sur 270.000 ha irrigables 77.000 ha environ sont exploités et se répartissent comme suit :

- 11.000 ha de périmètres irrigués modernes pratiquent la double culture,
- 54.000 ha de cultures de contre-saison,
- 12.000 ha de riziculture traditionnelle.

La contribution de l'irrigation en terme de valorisation représente environ 10 % de la production agricole totale (127,6 milliards de francs CFA en 1986).

Quels seront les grands axes de la politique générale des cultures irriguées ?

Il convient d'abord de noter qu'un certain nombre de contraintes entravent le développement des cultures irriguées.

Il s'agit notamment de :

- la faible maîtrise des données en terres et eaux,
- du coût élevé des réalisations,
- de l'absence d'un système approprié de crédit agricole,
- du manque d'organisation des circuits commerciaux des produits agricoles irrigués,
- le faible niveau de formation des paysans en gestion technique et financière pour atteindre l'auto-gestion,
- et de l'insuffisance de cadres spécialisés en irrigation.

Pour ce qui est des objectifs de l'irrigation, rappelons que le Plan Quinquennal 1987-91 de développement économique et social a assigné à l'irrigation les objectifs suivants :

- sécuriser la production en vue de la recherche de l'autosuffisance alimentaire et générer des ressources monétaires aux exploitants.

Le séminaire sur l'irrigation tenu du 1^{er} au 6 février 1989 à Konni, a retenu

deux axes pour atteindre ces objectifs :

— l'axe vivrier (riz, sorgho, blé, etc...) pour lequel l'objectif actuel en aménagement de 1000 ha/an arrêté par le plan quinquennal 1987-91, (actuellement réalisé à 50 % à peine) semble être un strict minimum ne couvrant même pas le tiers des besoins dus au croît démographique,

— l'axe générateur de revenus (riz, coton, niébé, oignon, poivron, etc...) permettra aux producteurs de faire face aux charges récurrentes des aménagements et dégager des revenus substantiels.



Le rôle attendu de l'irrigation les années à venir est donc double. Les deux axes définis plus haut (axe vivrier et générateur de revenus) constituent les points forts de l'irrigation dans notre pays. L'insuffisance des précipitations ne permet pas en effet la pratique de cultures riches exigeantes en eau, sans irrigation.

C'est donc par l'irrigation seulement qu'il nous sera possible de produire en toute saison, quelque soit l'importance des précipitations. Certes des pesanteurs demeurent (le niveau de participation des populations bénéficiaires aux investissements, les conditions de financement des bailleurs de fonds, la morosité économique internationale etc...)

Mais dans ce Sahel à agriculture à haut risque, avons-nous d'autres choix ? Le devoir nous impose d'exploiter tous les voies et moyens possibles pour soustraire nos populations des affres de la famine.

Comme beaucoup de pays en développement, le Niger ne peut à lui seul mener une lutte conséquente pour atteindre l'autosuff-

finance alimentaire : d'où d'ailleurs certains regroupements politiques. Nous pensons au CILSS au Club du Sahel, à la CBLT à l'ABN. C'est peut-être l'occasion de nous faire le point des activités de ces organisations... leur forces et leurs faiblesses ?

La bataille pour l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement d'une manière générale, et dans un pays sahélien comme le Niger, est une opération de longue haleine qui ne peut se réaliser sans le concours de nos partenaires régionaux, sous-régionaux, et sans l'appui de la communauté internationale tout entière.

Deux arguments majeurs ont milité pour la création des regroupements géo-politiques auxquels vous faites allusion. Le premier est que le terme autosuffisance alimentaire est un objectif noble pour une nation mais comportant des paramètres très complexes, l'autosuffisance alimentaire suppose un niveau de production en adéquation avec les besoins alimentaires d'une population donnée. Or dans un environnement dégradé comme le nôtre, couplé d'une pluviométrie très aléatoire et des ressources limitées, trois hypothèses de travail peuvent être envisagées pour parfaire l'autosuffisance alimentaire.

* Maintenir le niveau actuel de production et assurer le contrôle de la croissance démographique.

* Poursuivre et intensifier le soutien à la production de manière à répondre adéquatement aux besoins d'une population sans cesse croissante.

* Soutenir la production tout en agissant sur la croissance démographique.

Pour ce qui nous concerne, la recherche de l'autosuffisance alimentaire, doit nécessairement passer par la protection et la restauration des cultures pluviales, l'intensification des cultures irriguées et l'organisation du monde rural.

Il s'agit là d'une œuvre gigantesque qui nécessite des moyens considérables.

Le second argument qui milite en faveur des regroupements politiques est que nous appartenons à un même environnement physique, économique et social, qui nécessite une certaine concertation au niveau des stratégies, et une harmonisation de nos politiques de développement. A titre d'exemple, on peut citer les pays du Sahel, la zone du Liptako Gourma, les bassins du fleuve Niger, du Lac Tchad, et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Faire un bilan exhaustif des activités de ces organisations, exige du temps et

de la réflexion ; mais pour l'essentiel, retenons que d'importants efforts ont été réalisés dans les domaines de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, des Echanges commerciaux, de l'Hydraulique, des Energies nouvelles, de la Démographie.

Ces efforts ont porté sur la réalisation des études, des programmes de recherche, l'organisation des séminaires, colloques internationaux et la recherche de financement des projets et programmes de développement, la formation et l'information.

Ces organisations constituent d'abord un cadre de solidarité où les Etats doivent unir leurs efforts et leurs moyens pour promouvoir le développement d'une ressource commune : c'est le cas de la gestion des eaux du Lac Tchad et du fleuve Niger, la gestion et le contrôle phytosanitaire des troupeaux en transhumance transfrontalière, l'exportation du bétail et de la viande, les échanges céréaliers.

Enfin, ces organisations constituent aux yeux de nos partenaires de la communauté internationale, un ensemble économique viable, d'où des risques financiers amoindris en matière d'investissements lourds.

— Les mandats de ces organisations sont souvent vastes, et mal définis, ce qui entraîne des duplications ou chevauchements entre elles.

— Les structures deviennent à la longue très lourdes, bureaucratiques avec du personnel pléthorique, ce qui engendre un manque d'efficacité ;

— l'irrégularité dans le paiement des contributions par Etats-membres qui entraîne des perturbations dans leur fonctionnement, et une perte de crédibilité aux yeux des donateurs.

— Enfin, dans certains cas, pour une question de souveraineté les Etats ne respectent pas les textes pourtant adoptés par eux, ce qui ne facilite pas la mise en œuvre ou l'exécution des projets et programmes régionaux.

Le concept de l'aide alimentaire fait aujourd'hui l'objet d'une controverse... Certains pensent qu'elle crée une mentalité d'assisté, d'autres par contre lui sont favorables... Dans quelle mesure cette forme d'aide peut aider à asseoir une véritable politique d'autosuffisance alimentaire ?

Vous avez raison, il s'agit bien là d'un aspect très controversé dans son articulation avec une véritable politique d'autosuffisance alimentaire.

Mais si vous le voulez bien, précisons d'abord les concepts :

Le concept d'autosuffisance alimentaire est celui par lequel l'Etat nigérien a opéré un choix délibéré pour développer la capacité du dispositif de production alimentaire à produire, par une dynamique propre et entretenue, suffisamment de denrées pour couvrir les besoins nationaux, et donc limiter nos importations dans ce domaine tout en rémunérant correctement et en encourageant le producteur. Ceci est différent d'une politique d'autarcie c'est-à-dire de fermeture de notre économie rurale et de notre stratégie d'équilibre alimentaire, mais d'autre part il ne s'agit pas non plus de limiter l'ambition des paysans individuels à une politique de recherche de l'auto-subsistance et d'autoconsommation, face à un marché incertain.

Le concept d'aide alimentaire, quant à lui n'est pas dissociable du concept global de l'aide au développement. Il traduit cependant ce que l'on pourrait appeler des situations d'exception (années de calamités naturelles etc...) face auxquelles une réaction opportune et rapide est nécessaire.

Mais c'est à ce niveau que la forme de l'aide revêt une grande importance. Comme vous le savez, nous avons opté dans le cadre de notre actuel plan de développement économique et social pour une agriculture de surplus, dont l'ambition dépasse le strict cadre de l'autoconsommation : s'il est vrai que la grande majorité de la population nigérienne est composée d'agriculteurs, d'éleveurs qui satisfont par eux-mêmes leurs besoins alimentaires, il n'en demeure pas moins vrai que les autres franges de notre population. (Citadins, en particulier) doivent être approvisionnés grâce aux échanges internes.

Ceci n'est possible que sous deux conditions :

— que le paysan trouve suffisamment de motivation à travers les prix au producteur pour produire un excédent et l'apporter sur le marché ;

— que cette offre de produits alimentaires interne ne soit pas perturbée en année normale par la concurrence déloyale des denrées importées, céréales subventionnées à l'exportation, dons alimentaires.

Donc, pour permettre à l'aide alimentaire d'aider à asseoir une véritable politique d'autosuffisance alimentaire, il faut qu'elle concerne des produits n'entrant pas en concurrence avec la production nationale et qu'elle ne crée pas par ailleurs des habitudes alimentaires, «extraverties» c'est-à-dire dont la satisfaction continuera à faire recours à des produits importés.

JICA